



Campagne de Mobilité – Filière Expertise

Une anomalie en cours de résolution

FLASH INFO :

FO Justice a été saisi par de nombreux collègues concernant une impossibilité pour les Brigadiers-Chefs et Majors issus de la filière « Expertise » de postuler dans le cadre de la campagne en cours pour le Corps d'Encadrement et d'Application.

Face à cette situation inacceptable, FO Justice est immédiatement intervenu auprès de la DGAP afin d'obtenir des explications et une résolution rapide de cette problématique.

► Suite à notre interpellation, les services RH de la DGAP ont reconnu l'existence d'une anomalie technique impactant le SIRH. Les équipes informatiques ont été saisies et travaillent actuellement à la correction de ce dysfonctionnement.

FO Justice prend acte de cette réponse mais reste particulièrement vigilant quant aux délais de résolution. **Il est impératif qu'aucun agent ne soit pénalisé dans ses droits à candidature en raison de cette défaillance technique.**

FO Justice sera attentif à ce que l'ensemble des personnels concernés puissent candidater dans des conditions équitables.

Nous demandons d'ores et déjà une prolongation de la campagne afin de ne léser aucun collègue.

FO Justice continuera de suivre ce dossier avec la plus grande attention et ne manquera pas de tenir informés les personnels de toute évolution.

FO Justice : engagé pour la défense de tous les Personnels.

